

EPREUVE POUR LA PREPARATION AUX CONCOURS DE RECRUTEMENT

443 Questions

Zidane Filali

Q1) Parmi les valeurs essentielles qui constituent la boussole d'un système de santé selon l'OMS :

- A) Qualité
- B) Équité
- C) Accessibilité
- D) Pertinence
- E) **Transparence**

Q2) Parmi les dimensions de qualité d'un système de santé selon l'OMS :

- A) Globalité
- B) Indépendance
- C) Souplesse
- D) **Accessibilité**
- E) L'acceptabilité

Q6) La capacité litière du secteur public représente :

- A) 60% de la capacité litière du pays
- B) **77% de la capacité litière du pays**
- C) 80% de la capacité litière du pays
- D) Aucune réponse n'est juste

Q7) Citez par ordre décroissant les principales sources de financement du système de santé marocain en 2010 et en 2013 :

1. **MENAGES**
2. **Ressource Fiscale et collectivité locale**
3. **CMB**
4. **Coopération internationale**
5. **Les employeurs**

Q8) Les dépenses globales de la Santé en 2013 représentent :

- A) 6,3 du PIB
- B) **5,8 du PIB**
- C) 6,2 du PIB
- D) 5,3 du PIB

Q9) La part la plus importante des dépenses de la santé en 2010 est attribuée aux :

- A) Soins hospitaliers
- B) Soins ambulatoires
- C) Formation enseignement et recherche
- D) **Médicaments et biens médicaux**

Q10) La part la plus importante des dépenses de la santé en 2013 est attribuée aux :

- A) Soins hospitaliers
- B) **Soins ambulatoires**
- C) Formation enseignement et recherche
- D) Médicaments et biens médicaux

Q11) Le budget alloué au ministère de la santé en 2017 est de :

- A) 13 MMDH
- B) **14 MMDH**
- C) 15 MMDH
- D) 20 MMDH
- E) Aucune réponse n'est juste

Q13) Le taux de notification de la tuberculose en 2015 dans le territoire national marocain en 2015 est de :

- A) 67,5/100000 habitants
- B) 74,2/100000 habitants
- C) **84,6/100000 habitants**

Q14) Le taux de notification du VIH/SIDA dans le territoire national en 2015 est de :

- A) 0,08/100000
- B) 1,50/100000
- C) 2,30/100000
- D) 3,50/100000

Q15) La durée d'admission au régime d'assistance médicale des personnes reconnues éligibles est fixée :

- A) 1an
- B) 2ans
- C) 3ans
- D) Illimitée

Q16) Les principales actions communautaires au Maroc sont :

- A) SAMU obstétrical
- B) Dar Al Oumouma (DAO)
- C) Éducation sanitaire
- D) Initiative des volontaires communautaires

Q17) Le territoire de santé interrégional correspondant au bassin de desserte :

- A) D'une infrastructure
- B) D'un équipement
- C) Du territoire d'un CHU
- D) D'une installation de haute technologie

Q18) La détermination de la capacité litière d'un établissement hospitalier s'établit par la formule suivante :

- A) $L = (P \times TA \times DMS) / (360 \times TOM)$
- B) $L = (P \times TA \times DMS) / (365 \times TOM)$
- C) $L = (P \times TA \times TOM) / (365 \times DMS)$
- D) $L = (P \times DMS) / (360 \times TOM)$

Dont **L** désigne le nombre de lits à prévoir, le **P** désigne l'effectif de la population à desservir, le **TA** désigne le taux d'admission, **DMS** désigne la durée moyenne de séjour hospitalier et le **TOM** désigne le taux d'occupation moyen

Q19) La première conférence nationale sur santé a eu lieu en :

- A) 1945
- B) 1959
- C) 1979

Q20) Parmi les fonctions de la mission de santé publique d'un hôpital :

- A) Service publique
- B) Diagnostic
- C) Appui au RESSP
- D) Assistance
- E) Traitement

Q21) Les missions d'un hôpital :

- A) Mission de soins
- B) Mission de santé publique
- C) Mission de développement des professionnels
- D) Mission économique et managériale
- E) Mission stratégique

Q22) L'hôpital est dirigé par un médecin chef ou un infirmier cadre, nommé par le ministre de santé après avis du directeur régional de la santé, il est aidé dans ces fonctions par :

- A) 03 pôles de gestion, 06 instances de planification, de coordination de concertation et d'appui et 02 services.
- B) 03 pôles de gestion, 08 instances de planification, de coordination de concertation et d'appui et 02 services.
- C) 02 pôles de gestion, 03 instances de planification, de coordination de concertation et d'appui et 04 services.
- D) Aucune réponse n'est juste

Q23) Les urgences médico-hospitaliers spécialisés sont assurés par :

- A) Le service d'assistance médicale urgente
- B) Le service mobile d'urgence et de réanimation médicale
- C) L'hôpital régional
- D) L'hôpital interrégional

Q24) Le réseau coordonné de soins :

- A) C'est une organisation pyramidale, intégrée, hiérarchisée et fondée sur les SSP.
- B) C'est une organisation verticale, intégrée, hiérarchisée et fondée sur les SSP.
- C) C'est une organisation verticale, non hiérarchisée
- D) C'est une organisation horizontale, non hiérarchisée
- E) Aucune réponse n'est juste

Q25) A l'occasion de la deuxième conférence nationale sur la santé en juillet 2013 :

- A) 3 axes, 9 chantiers ont été recommandés pour la nouvelle réforme du SNS
- B) 4 axes, 12 chantiers ont été recommandés pour la nouvelle réforme du SNS
- C) 2 axes, 8 chantiers ont été recommandés pour la nouvelle réforme du SNS

Q26) Parmi les principes de base et universels de l'AMO :

- A) Progressivité
- B) Transition
- C) Solidarité
- D) Liberté de prescription

Q27) La loi relative à l'assurance maladie des étudiants est :

- A) 112-05
- B) 116-02
- C) 116-12

Q28) Les bénéficiaires de la couverture par le RAMED en 2016 :

- A) 6.7 millions
- B) 9,7 millions
- C) 8,6 millions
- D) Aucune réponse n'est juste

Q29) L'objectif stratégique N°2 de la CMB est de « Généraliser la CMB »

- A) Vrai
- B) Faux

Q30) L'AMO est un système :

- A) Obligatoire
- B) Non contributif
- C) A régime unique
- D) Fondé sur le principe de solidarité

Q31) Le panier de soins de la CNSS a été élargi pour couvrir les soins dentaires en :

- A) 2013
- B) 2015
- C) 2016

Q32) La part de la contribution financière de l'état au RAMED est de :

- A) 6%
- B) 91%
- C) 55%
- D) 75%

Q33) Les composantes de la couverture médicale de base :

- A) AMO
- B) RAMED
- C) CNOPS
- D) AMI

Q34) L'année de l'adoption du loi 65-00 relatif à la couverture médicale de base :

- A) 1998
- B) 2000
- C) 2001
- D) 2002

Q35) La durée de validité de la carte RAMED est de :

- A) 1an
- B) 2ans
- C) 3ans

Q36) L'année de l'adoption du régime d'assurance maladie obligatoire :

- A) 2000
- B) 2002
- C) 2005

Q37) En 2015, La couverture médicale de base est censée de couvrir les besoins essentiels en matière de soins de santé de la population marocaine à une proportion de :

- A) 40%
- B) 34%
- C) 58%
- D) 62%

Q38) En 2015, L'assurance maladie obligatoire est censée de couvrir les besoins essentiels en matière de soins de santé de la population marocaine à une proportion de :

- A) 62%
- B) 34%
- C) 23%
- D) 58%

Q39) En 2015, Le régime RAMED est censé de couvrir les besoins essentiels en matière de soins de santé de la population marocaine à une proportion de :

- A) 19%
- B) 28%
- C) 36%
- D) 55%

Q40) Le taux de cotisation des salariés au régime d'assurance maladie du secteur public (CNOPS) :

- A) 1% de l'ensemble des rémunérations réparties à part égales entre l'employeur et le salarié dans la limite d'un montant mensuel minimum de 60DH et d'un plafond mensuel de 500Dh
- B) 2% de l'ensemble des rémunérations réparties à part égales entre l'employeur et le salarié dans la limite d'un montant mensuel minimum de 50DH et d'un plafond mensuel de 500Dh
- C) 3% de l'ensemble des rémunérations réparties à part égales entre l'employeur et le salarié dans la limite d'un montant mensuel minimum de 60DH et d'un plafond mensuel de 400Dh
- D) 5% de l'ensemble des rémunérations réparties à part égales entre l'employeur et le salarié dans la limite d'un montant mensuel minimum de 70DH et d'un plafond mensuel de 400Dh

Q41) Le taux de cotisation des titulaires de pensions au régime d'assurance maladie du secteur public (CNOPS) :

- A) 1,5% du montant global des pensions de base dans la limite d'un montant mensuel minimum de 60Dh et d'un plafond mensuel de 400Dh
- B) 2,5% du montant global des pensions de base dans la limite d'un montant mensuel minimum de 70Dh et d'un plafond mensuel de 400Dh**
- C) 4% du montant global des pensions de base dans la limite d'un montant mensuel minimum de 30Dh et d'un plafond mensuel de 300Dh

Q42) Le taux de cotisation des titulaires des pensions au régime d'assurance maladie du secteur privé (CNSS) :

- A) 2,36% du montant global des pensions de base
- B) 3,20% du montant global des pensions de base
- C) 4,52% du montant global des pensions de base**

Q43) Pour les bénéficiaires du RAMEL, ils doivent répondre aux critères suivants :

- A) Avoir un revenu pondéré supérieur à 3767DH et inférieur ou égale à 5650DH par personne par an, pour les personnes en situation de vulnérabilité et résidants dans le milieu urbain**
- B) Avoir un revenu pondéré inférieur à 3767DH par personne par an, pour les personnes en situation de pauvreté et résidants dans le milieu urbain**
- C) Avoir un score patrimonial supérieur à 48 et inférieur ou égale à 70 pour les personnes en situation de vulnérabilité et résidants en milieu rural
- D) Avoir un score patrimonial inférieur à 28 pour les personnes en situation de pauvreté et résidants en milieu rural**

Q44) Le taux de remboursement des actes de médecine générale et de spécialités médicales et chirurgicales dans le régime des salariés et titulaires de pensions du secteur privé :

- A) 70% de la TNR
- B) 80% de la TNR
- C) 90% de la TNR**
- D) Forfait fixé

Q45) Le taux de remboursement des appareils de prothèse et d'orthèse médicales admis au remboursement dans le régime des salariés et titulaires de pensions du secteur public :

- A) 70% de la TNR
- B) 80% de la TNR
- C) 90% de la TNR
- D) Forfait fixé**

Q46) Le taux de remboursement des médicaments admis au remboursement dans le régime des salariés et titulaires de pensions du secteur public et privé :

- A) 70% de la PPV**
- B) 80% de la PPV
- C) 90% de la PPV
- D) Forfait fixé

Q47) Le taux de remboursement actes paramédicaux, de rééducation fonctionnelle et de kinésithérapie délivrés à titre ambulatoire hors médicaments dans le régime des salariés et titulaires de pensions du secteur public :

- A) 70% de la TNR
- B) 80% de la TNR**
- C) 90% de la TNR
- D) Forfait fixé

Q48) Le nombre actuel des médicaments admis au remboursement :

- A) 2340
- B) 3597**
- C) 4789
- D) 5090

Q49) L'offre de soins du ministère de la santé marocaine est organisée en :

- A) Un réseau
- B) Deux réseaux
- C) Trois réseaux
- D) Quatre réseaux**

Q50) Le ratio médecin/infirmier préconisé par l'OMS :

- A) Un médecin pour 5 infirmiers
- B) Un médecin pour 3 infirmiers
- C) Un médecin pour 2 infirmiers**

Q51) Le taux actuel d'encadrement médical (tous les spécialités) du ministère de la santé (Hors CHU)

- A) Un médecin pour 5 infirmiers
- B) Un médecin pour 3 infirmiers**
- C) Un médecin pour 2 infirmiers

Q52) La capacité hospitalière litière dans le secteur public et privé :

- A) 25715 lits fonctionnels en 2015 dans le secteur public
- B) 22075 lits fonctionnels en 2015 dans le secteur public**
- C) 10300 lits fonctionnels en 2011 dans le secteur privé

Q53) La régionalisation est un instrument politique pour mobiliser la participation des collectivités locales dans la planification et le financement des soins :

- A) Vrai
- B) Faux

Q54) La mortalité, ou taux de mortalité est le nombre de décès annuels rapportés au nombre d'habitants d'un territoire donné :

- A) Vrai
- B) Faux

Q55) Le taux de mortalité maternelle au Maroc en 2016 est de :

- A) 72,6/100000 NV
- B) 112/100000 NV
- C) 148/100000 NV

Q56) L'indice synthétique de fécondité au Maroc en 2015 est de :

- A) 2,18 enfants par femme
- B) 2,19 enfants par femme
- C) 1,99 enfants par femme
- D) 2,49 enfants par femme

Q60) Dans le système de l'offre de soins au Maroc, les structures d'appui sont constituées de :

- A) Laboratoire de Santé public
- B) Centre de diagnostic et de traitement des maladies respiratoires
- C) Centre national et centres régionaux de transfusion sanguine et d'hématologie
- D) Centre national de radioprotection

Q61) Les urgences médicales de proximité (UMP) assurent :

- A) 3 fonctions
- B) 4 fonctions
- C) 7 fonctions

Q62) Les urgences médicales de proximité assurent :

- A) Diagnostic clinique des détresses vitales
- B) Surveillance du patient
- C) Examens biologiques de base : NFS, Glycémie, Urée, Albumine, Glycosurie, Acétonurie.
- D) Hospitalisation

Q63) Le nombre des Services d'assistance médicale urgente fonctionnels au territoire national :

- A) 11
- B) 12
- C) 16

Q64) Le nombre des Héli-SMUR mis en place au territoire national :

- A) 20
- B) 15
- C) 4
- D) 12

Q65) Une direction régionale de la santé est composée de :

- A) 5 Unités
- B) 3 Unités
- C) 2 Unités
- D) 6 Unités

Q66) Un hôpital en régie est un hôpital :

- A) Qui a une autonomie administrative et n'a pas une autonomie financière
- B) Qui a une autonomie financière et n'a pas d'autonomie administrative
- C) Qui n'a ni autonomie administrative ni financière
- D) Qui a une autonomie administrative et financière

Q67) La division de l'information et de communication comprend 3 services lesquels :

- A) Service de communication institutionnelle
- B) Service de l'information et de l'éducation sanitaire
- C) Le Service de production
- D) Service d'exploitation et d'appui

Q68) La direction de planification et de ressources financières comprend :

- A) La division de planification
- B) La division de coopération
- C) La division de partenariat
- D) La division de patrimoine et programmation

Q69) La responsabilité pénale du professionnel de santé est engagée en cas de :

- A) Omission de porter secours à une personne en danger
- B) Homicide involontaire
- C) Violation du secret professionnel
- D) Exercice illégal de la profession

Q70) La densité médicale a atteint (secteur public et privé) en 2013 :

- A) 1 médecin pour 4040 habitants
- B) 1 médecin pour 1925 habitants
- C) 1 médecin pour 1339 habitants
- D) 1 médecin pour 3676 habitants

Q71) La densité paramédicale a atteint en 2013 :

- A) 1 infirmier pour 4040 habitants
- B) 1 infirmier pour 1925 habitants
- C) 1 infirmier pour 1339 habitants
- D) 1 infirmier pour 1551 habitants

Q72) Le nombre des lits par infirmier en 2013 :

- A) 9
- B) 5
- C) 1.3
- D) 0,9

Q73) Le nombre des lits par médecin en 2013 :

- A) 9
- B) 5,6
- C) 1.3
- D) 0,9

Q74) Le centre de santé urbain de 2^{ème} niveau est implanté au chef-lieu d'une commune d'une population environ de :

- A) 7000 habitants
- B) 25000 habitants
- C) 45000 habitants
- D) 50000 habitants

Q75) Relativement au taux de notification des maladies cibles du programme national d'immunisation au Maroc, quel est l'ordre décroissant correct :

- A) La tuberculose, la coqueluche, tétanos, rougeole
- B) La tuberculose, tétanos, rougeole, diphtérie
- C) Le tétanos, la tuberculose, la rougeole, coqueluche
- D) La rougeole, le tétanos, la tuberculose, la diphtérie

Q76) Le taux de la couverture vaccinale des enfants âgés de 12-23 mois par le BCG DT/COQ/Polio VAR au niveau national en 2011 est de :

- A) 87,7%
- B) 96,5%
- C) 89,3%
- D) 90,6%

Q79) Le nombre des établissements hospitaliers du secteur public au Maroc en 2015 est de :

- A) 170
- B) 137
- C) 155
- D) 167

Q80) Le nombre des établissements de soins de santé primaires au Maroc en 2015 est de :

- A) 2234
- B) 2792
- C) 2906
- D) 2443

Q83) La charge de décès causée par les cancers en 2016 est de :

- A) 8,2 %
- B) 11 %
- C) 13,4 %**
- D) 16 %

Q84) La transition épidémiologique dans le domaine de la santé au Maroc se caractérise par :

- A) La croissance démographique
- B) L'augmentation de l'espérance de vie**
- C) La diminution du taux de fécondité**
- D) La régression générale des maladies transmissibles**
- E) La persistance de certaines maladies infectieuses spécifiques telles, la tuberculose et le VIH/sida**
- F) L'émergence des maladies non transmissibles
- G) La réduction de la mortalité maternelle et infantile**

Q85) Parmi les fonctions essentielles de santé publique on trouve :

- A) Surveillance et évaluation des indicateurs sanitaires**
- B) Préparation et riposte de santé publique aux flambées de maladies, catastrophes naturelles et autres situations d'urgence
- C) Protection de la santé, y compris la gestion de La salubrité de l'environnement, de la sécurité sanitaire des aliments, de la sécurité toxicologique et au travail**
- D) Garantir l'efficacité en matière de gouvernance de la santé**
- E) Promotion de la santé et prévention des maladies par des interventions en milieu communautaire**
- F) Garantir un personnel suffisant et compétent pour des prestations efficaces en matière de santé publique**
- G) Communication et mobilisation sociale pour la santé**
- H) Faire avancer la recherche en santé publique pour avoir une influence sur les politiques et les pratiques**

Q86) Les fonctions essentielles de santé publique sont au nombre de :

- A) 3 fonctions
- B) 4 fonctions
- C) 7 fonctions
- D) 8 fonctions**

Q88) Les approche de l'organisation de l'offre de soins sont :

- A) Approche transversale ou organisation en réseau
- B) Approche verticale ou organisation en programme
- C) Approche horizontale ou organisation en filière
- D) Aucune réponse n'est juste**

Q89) Parmi les approche en santé publique :

- A) Approche multidisciplinaire**
- B) Approche multisectorielle**
- C) Approche verticale par problème de santé**
- D) Approche horizontale par maladie**

Q90) Les directions régionales de la santé ont pour missions :

- A) La mise en œuvre de la politique nationale de santé
- B) La protection de la santé publique et la veille sanitaire**
- C) La planification stratégique
- D) Le financement et la gestion financière**
- E) La gestion des ressources humaines**
- F) Le pilotage et la coordination des actions des établissements de santé**
- G) La garantie de la disponibilité, de la qualité et de l'accessibilité des médicaments et produits pharmaceutiques non médicamenteux.**

Q91) La charge de décès causée par les maladies cardiovasculaires en 2016 est de :

- A) 18,3 %
- B) 27,2 %**
- C) 34 %
- D) 41 %

Q92) La charge de décès causée par le diabète en 2016 est de :

- A) 5,2 %
- B) 7 %**
- C) 12 %
- D) 15,3 %

Q93) Le plan d'action des urgences médicales (PAUM) de 2012/2016 s'appuie sur :

- A) 3 axes d'interventions et 15 actions
- B) 4 axes d'interventions et 15 actions
- C) 5 axes d'interventions et 22 actions**

Q94) Les axes d'intervention sur lesquels s'appuie

le PAUM sont :

- A) Amélioration de la prise en charge des urgences pré-hospitalières
- B) Amélioration de la prise en charge des urgences hospitalières
- C) Renforcement de la formation et de l'encadrement du personnel
- D) Développement du partenariat public/public et public/privé
- E) Renforcement du cadre réglementaire des urgences médicales.

Q95) Quel 'est le nombre du CESU créés dans le cadre du PAUM pour renforcer les compétences des professionnels de santé opérant dans la chaîne des urgences :

- A) 7
- B) 9
- C) 11
- D) 20

Q96) Le centre d'Expertise en Evaluation des Urgences médicales a été créé au :

- A) Faculté de médecine de Fès
- B) Faculté de médecine de Rabat
- C) Faculté de médecine de Casablanca

Q97) Dans le but du développement des urgences médicales spécialisées, le PAUM a identifié les filières spécialisées suivantes :

- A) Les urgences obstétricales et néonatales
- B) Les urgences psychiatriques
- C) Les urgences de brûlologie
- D) Les urgences de traumatologie

Q98) Le décret relatif au statut du conseil des infirmiers et techniciens de la santé dernièrement publié au BO :

- A) 2-06-656
- B) 2-14-561
- C) 2-17-535
- D) 116-12

Q99) Au niveau du pré hospitalier, les décès dans les accidents de la circulation qui surviennent sur les lieux de l'accident et durant le transport des victimes vers l'hôpital représentent :

- A) 40%
- B) 50%
- C) 70%
- D) 80%

Q100) Le nombre des différents établissements du réseau hospitalier est de :

- A) 3
- B) 4
- C) 5
- D) 6

Q101) Le renforcement de la couverture sanitaire mobile en milieu rural consiste en :

- A) Mise en œuvre du plan national des campagnes médicales spécialisées et mobilisation des ressources nécessaires.
- B) Renforcement des moyens de mobilité pour la couverture médicale mobile (CMS et EM).
- C) Renforcement du plateau technique des unités hospitalières.
- D) Mobilisation des ressources nécessaires pour la couverture sanitaire fixe.

Q102) La carte sanitaire :

- A) Est établie pour une période de 10 ans
- B) doit être évaluée tous les 5 ans
- C) doit être évaluée tous les 3 ans
- D) Est établie sur arrêté du ministre de la santé

Q103) Les objectifs du développement durable sont :

- A) Au nombre de 12 objectifs
- B) Comporte trois objectifs liés directement à la santé
- C) Ont vu le jour lors de la conférence de Rio sur le développement durable en 2012
- D) Comporte 17 objectifs

Q104) La carte sanitaire permet :

- A) L'optimisation de l'utilisation des ressources par le système de santé
- B) Détermination du cadre le plus approprié pour le développement des différentes composantes de l'offre de soins
- C) La maîtrise et l'organisation quantitative et qualitative de l'offre de soins

Q105) La stratégie de coopération Maroc-OMS pour la période 2017-2021 s'articule sur :

- A) 3 axes stratégiques
- B) 4 axes stratégiques
- C) 5 axes stratégiques

Q106) Les principes du schéma régional de l'offre de soins :

- A) La globalité
- B) La souplesse
- C) L'accessibilité
- D) La réactivité

Q107) Le SROS comprend :

- A) Un plan stratégique
- B) Un plan thématique
- C) Un plan de couverture sanitaire
- D) Un plan de communication et de concertation
- E) Un plan effectif
- F) Un plan de mobilisation des ressources

Q108) La nouvelle stratégie sectorielle pour la période 2017-2021 comprend :

- A) 2 axes
- B) 3 axes
- C) 4 axes

Q109) La stratégie Sectorielle 2017-2021 vise :

- A) L'achèvement des chantiers de réforme
- B) Poursuite les programmes lancés dans le cadre du gouvernement précédent
- C) La développement des ressources humaines
- D) le renforcement de l'approche service

Q110) La déclaration du gouvernement 2017-2021 prévoit :

- A) La réduction de la mortalité infantile de 27 à 20 pour 1000 naissances vivantes en 2021
- B) L'amélioration de l'accès aux services sanitaire de base de 27% à 50% en 2021
- C) L'amélioration de l'accès aux services sanitaire de base de 60% à 90% en 2021
- D) L'amélioration de l'accès aux services sanitaire de base de 60% à 100% en 2021

Q111) Pourquoi l'organisation de soins doit intégrer

la dimension territoriale :

- A) Pour profiter des opportunités de collaboration intersectorielle
- B) Pour faciliter la responsabilité territoriale et politique sur la santé
- C) L'offre de soins doit être répartie sur l'ensemble du territoire national de manière équilibrée et équitable
- D) Prévenir la sur utilisation (encombrement) ou la sous-utilisation des services de santé

Q112) La gestion du régime de la couverture maladie au profit des travailleurs indépendants (AMI) est confiée au :

- A) CNSS
- B) ANAM
- C) CNOPS
- D) RAMED

Q113) La Loi-cadre 34-09 :

- A) La première loi-cadre pour la santé au Maroc
- B) Définit et fixe les principes fondamentaux ainsi que les règles d'organisation et de fonctionnement du SNS
- C) Assurer la bonne gouvernance
- D) Vise à corriger les déséquilibres géographiques affectant la répartition des prestations offertes par les établissements de santé publics et privés

Q115) En souscrivant aux Objectifs du Millénaire pour le développement, selon le rapport national de 2015, le Maroc s'est engagé à :

- A) Réduire la mortalité maternelle à 50 décès pour 100 000 naissances vivantes.
- B) Réduire la mortalité maternelle à 60 décès pour 100 000 naissances vivantes.
- C) Réduire la mortalité infanto-juvénile à 20 ‰, la mortalité infantile à 19 ‰ et la mortalité néonatale à 12 ‰.
- D) Réduire la mortalité infanto-juvénile à 19 ‰, la mortalité infantile à 20 ‰ et la mortalité néonatale à 09 ‰.

Q116) Selon le rapport de santé en chiffres 2015, le taux d'occupation moyen des hôpitaux publics est de :

- A) 63,8 %
- B) 37,9 %
- C) 51,4 %
- D) 70 %

Q117) Selon le rapport de santé en chiffres 2015, le Durée moyenne de séjour (DMS) en jours dans les hôpitaux publics est de :

- A) 3 jours
- B) 4 jours
- C) 5 jours
- D) 6 jours

Q118) Les principes de la gestion de la qualité sont :

- A) Le leadership
- B) L'utilisation des données**
- C) L'innocuité
- D) L'orientation vers le client**

Q119) La densité litière en 2015 est de dans le réseau des établissements hospitaliers public :

- A) 1538 lits par habitants
- B) 1551 lits par habitants**
- C) 1557 lits par habitants
- D) 1571 lits par habitants

Q120) L'effectif des infirmiers exerçant dans le RESSP en 2013 est de :

- A) 9905**
- B) 9900
- C) 9906

Q121) L'effectif des infirmiers exerçant dans le REH en 2013 est de :

- A) 12002
- B) 12202**
- C) 12902
- D) 12067

Q122) La densité médicale dans le RESSP en 2013 est de :

- A) 1925
- B) 3676
- C) 5502
- D) 4040
- E) 9369**

Q123) Le pourcentage des nouveau-nés dont le poids à la naissance est inférieure à 2,5Kg en 2011 est de :

- A) 2 %
- B) 3 %**
- C) 5 %
- D) 6 %

Q124) Le pourcentage des femmes protégées contre le tétanos en 2011 est de :

- A) 77,5 %
- B) 72,5 %**
- C) 75,2 %
- D) 72,7 %

Q126) Le pourcentage des femmes enceintes relevant les soins prénatals en 2011 est de :

- A) 77,5 %
- B) 77,1 %**
- C) 72,5 %
- D) 75,2 %
- E) 72,7 %

Q133) Les dépenses globales du ministère de la santé en 2015 représentent :

- A) 1,3 % du PIB
- B) 5,3 % du PIB
- C) 6,3 % du PIB
- D) 5,8 % du PIB

Q134) La gestion du régime d'assurance maladie obligatoire est confiée à :

- A) Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale
- B) Caisse nationale de la solidarité sociale
- C) L'agence national d'assurance maladie
- D) L'état

Q135) Le panier de soins d'un hôpital de jour comporte :

- A) 4 spécialités
- B) 5 spécialités
- C) 6 spécialités
- D) 7 spécialités

Q136) Le panier de soins d'un hôpital provincial comporte :

- A) 14 spécialités
- B) 15 spécialités
- C) 18 spécialités
- D) 20 spécialités

Q137) Le panier de soins d'un hôpital régional comporte :

- A) 25 spécialités
- B) 26 spécialités
- C) 27 spécialités
- D) 28 spécialités

Q138) Le panier de soins d'un centre hospitalier interrégional comporte :

- A) 39 spécialités
- B) 40 spécialités
- C) 54 spécialités
- D) 45 spécialités

Q139) Selon les directives de la carte sanitaire l'examen de la tomodensitométrie doit être disponible :

- A) Dans chaque HP
- B) Dans chaque CHP
- C) Dans chaque CHR

Q140) L'OMS recommande que le budget de la santé publique :

- A) 3% du budget de l'état
- B) 9% du budget de l'état
- C) 12% du budget de l'état

Q141) La mortalité infantile est définie par le rapport suivant :

- A) $(\text{Nombre de décès d'enfants de 0 à 1 an au court d'une période (t)} / \text{Le nombre d'enfants vivants au court de la même période}) \times 1000$
- B) $(\text{Nombre de décès d'enfants de moins de 1 an au court d'une période (t)} / \text{Le nombre d'enfants nés vivants au court de la même période}) \times 1000$
- C) $(\text{Nombre de décès d'enfants de 0 à 5 ans au court d'une période (t)} / \text{Le nombre d'enfants de 0 à 5 ans au court de la même période}) \times 1000$
- D) $(\text{Nombre de décès d'enfants de moins de 1 an au court d'une période (t)} / \text{Le nombre de décès d'enfant au court de la même période}) \times 1000$
- E) Aucune réponse n'est juste

Q142) La durée moyenne de séjour (DMS) se définit par :

- A) $\text{Nombre total d'hospitalisation} / \text{Le nombre total d'entrées}$
- B) $(\text{Nombre total d'hospitalisation} / \text{Le nombre total d'entrées}) \times 1000$
- C) $\text{Nombre total d'admission} / \text{Le nombre total des lits}$
- D) $(\text{Nombre total d'admission} / \text{Le nombre total d'entrées}) \times 1000$
- E) Aucune réponse n'est juste

Q143) L'application de « prise des rendez-vous dans les hôpitaux public, Mawiidi », développée par le Ministère de la santé dans le cadre du programme « Khadamati » a été lancée en :

- A) 2013
- B) 2014
- C) 2015
- D) 2016

Q144) L'application de « prise des rendez-vous dans les hôpitaux public, Mawiidi », développée par le Ministère de la santé dans le cadre du programme « Khadamati » a été généralisée dans :

- A) 78 hôpitaux
- B) 97 hôpitaux
- C) 112 hôpitaux
- D) 144 hôpitaux

Q145) La promotion de la santé repose sur :

- A) Une approche médicale
- B) Une approche épidémiologique
- C) Une approche comportementale
- D) Une approche sociale et économique

Q146) L'économie de la sante a pour objectif de :

- A) Diminuer les dépenses en santé
- B) Identifier les besoins non satisfaits
- C) Une allocation adéquate des ressources
- D) Evaluer l'efficacité des traitements et Interventions

Q147) La Régionalisation :

- A) Consiste à transférer des pouvoirs, des responsabilités ou des services à un échelon provincial.
- B) Vise la recherche d'un équilibre approprié entre le pouvoir central et l'autonomie locale
- C) Est une décentralisation appliquée au palier régional
- D) Vise le renforcement de la collaboration intersectorielle
- E) Vise la responsabilisation des services extérieurs
- F) Vise la responsabilisation des collectivités territoriales
- G) C'est un moyen de régulation du développement
- H) C'est un levier de l'action de l'Etat

Q150) Le taux de remboursement des soins buccodentaire dans le régime des salariés et titulaires de pensions du secteur public (CNOPS) :

- A) 70% de la tarification nationale de référence
- B) 80% de la tarification nationale de référence
- C) 90% de la tarification nationale de référence
- D) 100% de la tarification nationale de référence

Q151) Modes d'organisation de l'offre de soins au Maroc :

- A) Par secteurs
- B) Par réseaux d'établissements de santé
- C) Par programmes de santé
- D) Par territoires de santé
- E) Par modes de couverture sanitaire
- F) Par filières de soins
- G) Par réseaux coordonnés de soins

Q152) Les indicateurs utilisés pour évaluer la performance d'un système de santé selon l'OMS :

- A) Niveau de santé
- B) Distribution de la santé
- C) Niveau et distribution de la réactivité
- D) Equité de la contribution financière
- E) Ressources financières mises à la disposition du système de santé
- F) Mesure de solidarité du système de santé

Q153) La circonscription sanitaire :

- A) Représente le territoire de base dans le découpage sanitaire
- B) Peut-être découpée en deux ou plusieurs secteurs de santé
- C) Correspond à l'aire de desserte d'un centre de santé
- D) Peut-être rurale ou urbaine

Q154) Les établissements relevant du réseau hospitalier sont organisés :

- A) Les hôpitaux de proximités
- B) Les centres hospitaliers régionaux
- C) Les cliniques de jour
- D) Les centres hospitaliers provinciaux ou préfectoraux
- E) Les hôpitaux locaux
- F) Les centres hospitaliers interrégionaux

Q155) Les établissements médicaux sociaux publics sont :

- A) Des établissements qui assurent la prise en charge médicale et chirurgicale avec accompagnement sociale social des malades
- B) Des établissements qui assurent la prise en charge médicale avec accompagnement social des personnes à besoins spécifiques
- C) Des établissements qui assurent la prise en charge médicale avec accompagnement sociale social des personnes en fin de vie
- D) Des établissements qui assurent une prise en charge médicalisée des personnes âgées

Q158) L'épidémiologie est l'étude de la distribution des phénomènes de santé dans la population ainsi que leurs déterminants :

- A) Vrai
- B) Faux

Q159) Les différents types d'épidémiologie :

- A) L'épidémiologie descriptive
- B) L'épidémiologie analytique
- C) L'épidémiologie évaluative
- D) L'épidémiologie expérimentale

Q160) L'épidémiologie descriptive s'intéresse à L'étude des facteurs de risque ou de protection qui favorisent ou provoquent les phénomènes de santé :

- A) Vrai
- B) Faux

Q161) L'une des propositions suivantes ne correspond pas à un outil de régulation de l'offre de soins, laquelle :

- A) La carte sanitaire
- B) Le schéma régional de l'offre de soins
- C) Le règlement intérieur de hôpitaux
- D) Le plan d'extension de la couverture sanitaire
- E) Le plan d'extension de l'offre de soins

Q162) Les régimes de la couverture médicale au Maroc :

- A) AMO, AMI, RAMED
- B) AMO, AMI, ANAM
- C) CNOPS, CNSS, RAMED
- D) AMO, RAMED

Q163) La prévalence d'une maladie c'est la fréquence des cas d'une maladie dans une population dont sont issus ces cas à un moment donné :

- A) Vrai
- B) Faux

Q164) L'Incidence c'est le nombre de nouveaux cas survenus dans une population durant un intervalle de temps donné.

- A) Vrai
- B) Faux

Q165) Le taux d'attaque est le rapport du nombre de nouveaux cas d'une maladie pendant une période de temps déterminée divisé par la population à risque pendant cette période de temps.

- A) Vrais
- B) Faux

Q166) La létalité représente la part des décès dus à une maladie donnée parmi les malades atteints de cette maladie.

- A) Vrai
- B) Faux

Q167) Les enquêtes cas-témoins sont :

- A) Des enquêtes de prévalence
- B) Des enquêtes étiologiques
- C) Des enquêtes analytiques
- D) Des enquêtes des études d'observation

Q169) La prévention secondaire est basée principalement sur les mesures thérapeutiques :

- A) Vrai
- B) Faux

Q170) Les Maladies soumises au règlement sanitaire international :

- A) La peste
- B) La fièvre jaune
- C) La Lèpre

Q171) Les maladies donnant lieu à une dératisation obligatoire :

- A) Lèpre
- B) La leptospirose
- C) Les rickettsioses

Q172) Le nombre des maladies à déclaration obligatoire dans le territoire national marocain :

- A) 29
- B) 33
- C) 37
- D) Aucune réponse n'est juste

Q175) Dans l'étude de cohorte on commence par déterminer l'exposition ensuite on cherche l'issue :

- A) Vrai
- B) Faux

Q176) Nombre de consultations Paramédicales par habitant en 2015 :

- A) 0.7
- B) 0.9
- C) 1.2
- D) 1.8

Q177) Relativement au taux de notification des maladies sous surveillance au Maroc, laquelle parmi ces maladies qui a enregistré le taux le plus élevé :

- A) Leishmaniose
- B) Méningite
- C) Paludisme
- D) Hépatites

Q178) Le Réseau Intégré des Soins d'Urgence Médicale (RISUM) :

- A) Un dispositif opérationnel fondé sur des principes d'intégration et de décentralisation
- B) Il permet d'organiser et d'optimiser les liens entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en charge des urgences médicales
- C) Organisé en quatre niveaux de prise en charge hiérarchisés
- D) Il est sous la responsabilité du Directeur Régional de la Santé qui assure sa coordination et son évaluation par le biais du Comité Régional des Urgences Médicales.

Q180) Les Urgences Médico-Hospitalières de Base assurent :

- A) 09 fonctions
- B) 10 fonctions
- C) 11 fonctions
- D) 12 fonctions

Q181) La part de budget du Ministère de la Santé du budget Général de l'Etat en 2015 représente :

- A) 5,3 %
- B) 4.2 %
- C) 6.2 %
- D) 1.3 %

Q182) Les Centres d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) du niveau 1 sont implantés dans :

- A) Les ISPITS
- B) Les CHP
- C) Les CHR sièges de SAMU
- D) Les CHU

Q183) Les ambulances de la Catégorie A sont des ambulances médicalisées :

- A) Vrai
- B) Faux

Q184) Nombre de consultations médicales par habitant en 2015 :

- A) 0.7
- B) 0.9
- C) 1.2
- D) 4,5

Q186) Les types de la surveillance épidémiologique :

- A) Passive
- B) Active
- C) Continue
- D) Discontinue
- E) Sentinelle

Q187) Les études épidémiologiques sont classées selon :

- A) L'élément de départ
- B) Le temps
- C) L'objectif de l'étude
- D) Les moyens d'investigation

Q188) Une étude transversale est une étude épidémiologique :

- A) De prévalence
- B) S'intéresse aux conditions passées du groupe étudié
- C) Prospective
- D) Donne des informations générales

Q189) Un rapport où le numérateur est compris dans le dénominateur pendant un temps donnée est :

- A) Indice
- B) Ratio
- C) Taux
- D) Proportion

Q192) Parmi les fonctions suivantes, quelles sont celles recommandées par l'OMS pour le renforcement du système de santé :

- A) La fonction financement de santé
- B) La fonction technologie sanitaire
- C) La fonction système d'information et métrologie sanitaire
- D) La fonction gouvernance et leadership

Q193) La stratégie Sectorielle 2017-2021 vise :

- A) Création d'un programme nationale de gériatrie
- B) Mise en œuvre de la stratégie nationale de la Santé et L'handicap
- C) Amélioration des services de santé offerts aux émigrés
- D) La création d'une agence nationale de santé publique
- E) L'augmentation du taux de fréquentation aux hôpitaux publics de plus de 44% de la population
- F) Lancement de nouveaux programmes (Programme de lutte contre la surdit , Programme de Prise en charge de l'h patite)
- G) Renforcement du programme national des urgences

Q194) Les principales fonctions Unit  de soins sont :

- A) Fonction de production
- B) Fonction de gestion
- C) Fonction de financement
- D) Fonction d' valuation
- E) Fonction de communication

Q195) Les 3 E de la gestion d'une unit  de soins :

- A) L'Efficacit , l'Effici nce et  quit 
- B) L'Efficacit , l'Effici nce et effectivit 
- C) L'Effici nce et l' quit  et l' conomie

Q196) L'efficience est le rapport :

- A) Coût, efficacité
- B) Coût, qualité
- C) Cout, résultats

Q200) Les objectifs de la planification des soins :

- A) Assurer la continuité et la coordination
- B) Assurer une grande sécurité avec un moindre Risque d'oubli
- C) Prévoir les moyens nécessaires pour la réalisation des soins
- D) Estimer la charge de travail et la répartir équitablement

Q201) Les temps de la planification stratégique sont :

- A) Temps politique
- B) Temps empirique
- C) Temps tactique
- D) Temps stratégique

Q203) La carte sanitaire est un outil législatif de :

- A) L'organisation des services de soins
- B) L'organisation de l'offre de soins
- C) L'organisation des établissements hospitaliers
- D) L'organisation des établissements de soins de santé primaires

Q205) Le Projet d'établissement hospitalier :

- A) Définit les objectifs généraux de l'établissement Hospitalier
- B) C'est un document confidentiel à chaque Établissement hospitalier
- C) Un outil de recherche de la qualité
- D) Il est établi par le directeur du centre hospitalier
- E) Il est approuvé et rendu applicable par décision du ministre
- F) Il est approuvé et rendu applicable après avis des représentants locaux dans le ressort territorial D'implantation de l'établissement hospitalier

Q207) La carte sanitaire est établie sur la base de :

- A) De l'analyse globale de l'offre de soins existante
- B) Des données géographiques
- C) Des données épidémiologiques
- D) Des progrès techniques
- E) Des progrès médicaux

Q208) La carte sanitaire fixe le découpage du territoire national, en fonction :

- A) Du bassin de desserte
- B) De la population desservie
- C) Des caractéristiques épidémiologiques
- D) Des caractéristiques géographiques
- E) Des caractéristiques démographiques
- F) Des caractéristiques socioéconomiques
- G) Des caractéristiques administratives

Q209) La carte sanitaire détermine pour les infrastructures et les installations sanitaires :

- A) Leur importance
- B) Leur nature
- C) Leur bassin de desserte
- D) Leur agrégat
- E) Leurs Critères et modalités de leur implantation

Q210) Lorsque la superficie d'une province sanitaire est étendue, son réseau hospitalier peut être renforcé par la création de :

- A) Hôpital de proximité
- B) Clinique de jour
- C) Centre de santé 2^{ème} niveau
- D) Hôpital provincial

Q211) Le Maroc est devenu le premier pays de la région EMRO/OMS à avoir validé l'élimination du tétanos néonatal (TNN) en :

- A) 1995
- B) 1999
- C) 2001
- D) 2002

Q212) Le dossier national de certification de L'éradication de la poliomyélite a été présenté à l'OMS/EMRO en :

- A) 1992
- B) 1999
- C) 2001
- D) 2002

Q213) La date de la création du SAMU :

- A) 1994
- B) 2001
- C) 2007
- D) 2013
- E) 2015

Q214) Le réseau hospitalier est appuyé par les structures spécialisées suivantes :

- A) Le centre national et les centres régionaux de transfusion sanguine et d'hématologie ;
- B) L'institut national d'hygiène ;
- C) Le centre national antipoison et de pharmacovigilance ;
- D) Le centre national de radioprotection ;
- E) L'institut pasteur du Maroc.

Q215) Les fonctions de soins d'urgence médicale sont définies selon :

- A) L'offre de soins existante
- B) De l'absence de structure hospitaliers
- C) De la population desservie
- D) La distance vers l'hôpital de référence
- E) Aucune réponse n'est juste

Q216) Le taux de prévalence des méthodes contraceptive (Toutes les méthodes) au Maroc en 2011 :

- A) 45,4 %
- B) 53,3 %
- C) 67,7 %
- D) 72,5 %

Q217) Selon le décret 2-14-562 pris pour l'application de la loi cadre 34-09 relatif au système de santé et à l'offre de soins, l'examen de l'échographie obstétrical est disponible au niveau :

- A) Centre de santé rural de 1^{er} niveau
- B) Centre de santé urbain de 1^{er} niveau
- C) Centre de santé rural de 2^{ème} niveau
- D) Centre de santé urbain 2^{ème} niveau

Q218) Le taux de la mortalité néonatale au Maroc en 2013 est de :

- A) 12 pour 1000 naissances
- B) 19 pour 1000 naissances
- C) 21,7 pour 1000 naissances
- D) 27,7 pour 1000 naissances

Q219) La part du Ministère de la Santé (MS) dans le financement du système national de santé en 2013 est d'environ :

- A) 27,3%
- B) 45,3%
- C) 58,5%
- D) 75%

Q220) La principale source de financement des activités du ministère de la santé en 2013 :

- A) Budget general de d'état
- B) Cooperation internationales
- C) Ménages**
- D) Assurances et mutuelles

Q222) Quel est le nombre de cas de tuberculose enregistré en 2016 :

- A) 28955 cas**
- B) 30501 cas
- C) 29726 cas
- D) 32049 cas

Q223) Quel est le nombre de cas de SIDA enregistré en 2016 :

- A) 389 cas
- B) 499 cas**
- C) 429 cas
- D) 510 cas

Q224) Quel est le nombre de cas des hépatites virales enregistré en 2016 :

- A) 178 cas
- B) 222 cas**
- C) 225 cas
- D) 310 cas

Q225) Quel est le nombre de cas de Méningite enregistré en 2016 :

- A) 826 cas**
- B) 795 cas
- C) 652cas
- D) 310 cas

Q226) Quel est le nombre de cas de RAA enregistré en 2016 :

- A) 6876 cas**
- B) 4899 cas
- C) 2300 cas
- D) 3904 cas

Q228) Selon le règlement sanitaire international, Concernant les pèlerins marocains, ils doivent être obligatoirement vaccinés contre :

- A) La Méningite**
- B) La Grippe
- C) Ebola
- D) Choléra
- E) Tuberculose

Q229) Les dispositives du décret n° 2-14-562 relative au système de santé et à l'offre de soins ne s'appliquent pas :

- A) Les structures sanitaires régies par des textes législatifs et réglementaires spécifiques**
- B) Bureaux communaux d'hygiène**
- C) Services sanitaires qui fournissent des prestations de santé publique
- D) Les directions régionales
- E) Les délégations provinciales

Q232) Parmi les outils législatifs de l'organisation de l'offre de soins :

- A) La carte sanitaire**
- B) Les schémas provinciaux de l'offre de soins
- C) Le numerus clausus**
- D) Cahier de charges
- E) Régime des autorisations**
- F) Le projet PPP (Partenariat public-privé)**

Q233) La délégation provinciale/préfecturale de la santé comporte les services suivants :

- A) Service des ressources financières, des équipements et de maintenance
- B) Service administratif et économique**
- C) Service des équipements et de maintenance
- D) Service du réseau des établissements de soins de santé**
- E) Services des établissements hospitaliers

le contexte national de la mise en place de la couverture médicale de base s est fait dans une :

- A. une transition démocratique spécifique
- B .une triple transition épidémiologique, démographique, démocratique spécifique**
- C. une double transition démographique, démocratique spécifique.
- D. Aucune transition épidémiologique , démographique, démocratique spécifique

Q395) Entre 2011 et 2016, Le nombre de personnes testées pour le VIH a été :

- A) Multiplié par 3
- B) Multiplié par 5
- C) Multiplié par 8
- D) Multiplié par 10

Q396) Le Plan stratégique national de lutte contre le sida 2017- 2021 comprend :

- A) 2 objectifs
- B) 3 objectifs
- C) 4 objectifs
- D) 6 objectifs

Q397) Le Plan stratégique national de lutte contre le sida 2017- 2021 vise :

- A) Réduire de 75 % les nouvelles infections par le VIH
- B) Réduire de 60 % la mortalité liée au VIH et atteindre les objectifs du traitement
- C) Renforcer le dépistage pour atteindre 90 % des PVVIH qui connaissent leur statut sérologique en 2021
- D) Améliorer la connexion aux soins pour atteindre la couverture par le traitement ARV de 90 %des PVVIH connaissant leur statut
- E) Améliorer la qualité des soins et la rétention sous traitement antirétroviral (ARV) pour passer de 70 % des PVVIH qui ont une charge virale indétectable à 90 % en 2021
- F) Eliminer la Transmission du VIH de la Mère à L'Enfant
- G) Lutter contre toute forme de stigmatisation et discrimination liée au VIH

Q401) La Décentralisation du Système de santé est basée sur les approches suivantes :

- A) Approche politico-administrative
- B) Approche fonctionnelle
- C) Approche de financement
- D) Approche médicale
- E) Approche épidémiologique

Q402) Parmi les objectifs de développement durable on note :

- A) Zéro pauvreté
- B) Pas de faim
- C) Bonne Santé physique, mentale et sociale
- D) Vie aquatique
- E) Partenariat pour la réalisation des objectifs
- F) Travail décente et croissance démographique

Q403) En 2013, la part du Ministère de la sante dans le financement du SNS est classée :

- A) En premier range
- B) En deuxième range
- C) En troisième range
- D) En quatrième range

Q404) L'Intérêt des indicateurs de santé :

- A) Connaître l'état de santé d'une population
- B) Estimer l'importance d'un phénomène de santé
- C) Identifier les problèmes prioritaires
- D) Estimer l'impact d'un problème de la santé
- E) Pour pouvoir agir

Q405) Les Principales justifications de la carte sanitaire :

- A) Les Disparités dans l'état de santé
- B) Les Inégalités dans la Couverture Sanitaire
- C) Les Déficits patents dans l'Offre de Soins
- D) Les Mutations Importantes

Q406) La prévalence est le nombre de :

- A) Nouveaux cas survenus dans une population à risque pendant un intervalle de temps
- B) Nombre de cas existant dans une population donnée à un moment donnée
- C) Taux de nouveaux cas et anciens cas dans une population donnée
- D) Nombre de cas existant dans une population donnée

Q407) Les principes régissant l'offre de soins selon la loi 34-09 :

- A) Coordination
- B) L'équité
- C) L'intégration
- D) La globalité

Q410) La durée moyenne de séjour

- A) Il donne une idée sur l'utilisation des lits et la gestion de l'hôpital
- B) Il fournit une indication sur l'efficacité des soins prodigués aux patients hospitalisés.
- C) Il renseigne sur la gestion des lits de l'hôpital. Utile pour déterminer les besoins réels en services curatifs.
- D) Aucune réponse n'est juste

Q411) L'Intervalle de rotation renseigne sur le nombre moyen de jours qu'un lit reste occupé entre le passage de deux patients :

- A) Vrai
- B) Faux

Q412) La réponse du Maroc aux problèmes de santé, pour la période 2017-2021, sera apportée dans le cadre du plan sectoriel de la santé préparé par le ministère de la Santé pour la mise en œuvre du programme du gouvernement, il s'articule autour de :

- A) 3 axes prioritaires
- B) 4 axes prioritaires
- C) 7 axes prioritaires
- D) 8 axes prioritaires

Q413) Le plan sectoriel de la santé 2017/2021 préparé par le ministère de la Santé pour la mise en œuvre du programme du gouvernement s'inscrit dans la continuité du plan sectoriel 2012/2016 est basé sur des approches complémentaires, lesquelles :

- A) Une approche s'appuyant sur les droits de l'homme
- B) Une approche systémique fondée sur les quatre fonctions du système de santé
- C) Une approche démocratique
- D) Une approche participative
- E) Une approche de genre

Q414) Parmi les missions de l'administration Centrale du Ministère de la Santé figurent :

- A) La définition des priorités sanitaires nationales
- B) La gestion des ressources humaines
- C) La mise en œuvre de la politique de santé au Niveau des régions
- D) L'élaboration d'une politique sur la recherche et le Développement

Q415) Le renforcement de l'approche servicielle consiste en :

- A) L'amélioration des conditions et de la qualité de l'accueil dans les établissements de santé
- B) L'amélioration de la santé mobile dans le milieu rural
- C) L'amélioration de la santé de la population vulnérable
- D) La généralisation du régime de l'assistance médicale

Q417) Les politiques, les stratégies et les plans sanitaires nationaux permettent de :

- A) Renforcer les systèmes de santé par l'amélioration des soins de santé primaires
- B) Produire des plans directifs s'adressant au seul secteur public
- C) Prendre en considération les déterminants sociaux de la santé
- D) Prévoir une budgétisation réaliste, un suivi et une évaluation rigoureux

Q418) Les indépendants et leurs ayants droits représentent :

- A) 26% de la population Marocaine
- B) 32% de la population Marocaine
- C) 36% de la population Marocaine
- D) 44% de la population Marocaine

Q419) Les établissements publics Hospitaliers (EPH) disposant un statut qui leur confère une personnalité morale et une autonomie financière représentent en 2014 :

- A) 10.4 % de l'ensemble des hôpitaux publics du Royaume.
- B) 15,6 % de l'ensemble des hôpitaux publics du Royaume.
- C) 17.3 % de l'ensemble des hôpitaux publics du Royaume.
- D) 30,3 de l'ensemble des hôpitaux publics du Royaume.

Q420) En 2014, La majorité des hôpitaux publics sont de petite ou de moyenne taille. Presque 62% d'entre eux ont moins de 130 lits et 14% des hôpitaux ont plus de 300 lits. Les hôpitaux universitaires assurent :

- A) 16,4% de la capacité litère nationale
- B) 22,4% de la capacité litère nationale
- C) 25,7% de la capacité litère nationale
- D) 29,8% de la capacité litère nationale
- E) 31,1% de la capacité litère nationale

Q421) En tenant compte des niveaux de recours, en 2014, les lits hospitaliers sont répartis comme suivant :

- A) Lits des hôpitaux locaux (proximité) : 5,5% des lits
- B) Lits de recours provincial ou préfectoral : 42,7%
- C) Lits de recours régional : 20,7%
- D) Aucune réponse n'est juste

Q422) En 2016, La prévalence estimée de L'hypertension est relativement de :

- A) 9,9%
- B) 16,4%
- C) 32,4%
- D) 45%

Q423) Au Maroc les actions de l'état en matière de santé portent sur :

- A) Le financement des établissements de soins
- B) La prévention contre les risques qui menacent la santé
- C) L'éducation pour la santé
- D) La prestation des soins
- E) Le contrôle sanitaire

Q424) L'hôpital public comprend les organes suivants :

- A) Le comité de suivi et d'évaluation
- B) Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- C) Le conseil des infirmiers et des infirmières
- D) Le comité d'établissement
- E) Le comité d'éthique

Q425) Quelles sont les disciplines obligatoires dans un hôpital de proximité :

- A) Médecine
- B) Chirurgie
- C) Ophtalmologie
- D) Gynéco-obstétrique
- E) Pédiatrie

Q426) Un système de santé est performant s'il :

- A) Satisfait les besoins de tous les acteurs internes et externes
- B) Crée et maintient un climat de travail favorable
- C) Est jugé meilleur qu'un système de santé similaire
- D) Consomme totalement ses ressources

Q427) La mortalité périnatale est définie par les décès survenus entre les intervalles d'âge suivants :

- A) De la naissance à une semaine exacte
- B) D'une semaine à un mois
- C) D'un mois à une année
- D) De la naissance à une année

Q428) Au Maroc le programme de dépistage des cancers de sein est basé sur :

- A) L'examen clinique des seins et des aires ganglionnaires
- B) La mammographie
- C) La mammographie et l'échographie
- D) La mammographie mobile

Q429) Le comité de gestion du centre hospitalier est Présidé par le directeur de l'hôpital :

- A) Vrai
- B) Faux

Q431) Le premier niveau de recours de la filière des urgences médicales concerne les soins médicaux d'urgence de base :

- A) Vrai
- B) Faux

Q432) La qualité organisationnelle des soins se réfère à :

- A) L'efficacité
- B) La globalité
- C) L'efficience
- D) L'intégration
- E) La continuité

Q433) En 2011, L'industrie pharmaceutique au Maroc représente une part importante de l'économie nationale, la fabrication locale représente :

- 34% de la consommation
- 54% de la consommation
- 65% de la consommation
- 80% de la consommation

Q434) Le Ministère de la Santé met en œuvre, depuis le 15 novembre 2017, la deuxième édition de l'opération « Riaya », Cette opération cible :

- A) 07 provinces relevant de 4 régions
- B) 28 provinces relevant de 7 régions.
- C) 34 provinces relevant de 8 régions

Q435) Le Ministère de la Santé a lancé un programme spécifique et d'urgence « Riaya » en :

- A) 2013
- B) 2014
- C) 2015
- D) 2016

Q436) La deuxième édition de l'opération « Riaya » a réalisé jusqu'au 1er février 2018 :

- A) 3239 visites sur le terrain des unités médicales mobiles,
- B) 98 caravanes médicales spécialisées,
- C) 433 027 services de santé préventifs et curatifs
- D) Transfert par ambulance de 946 cas urgents aux hôpitaux de référence.

Q437) L'hôpital mobile civile multidisciplinaire du Ministre de la Santé, comprend :

- A) 30 lits
- B) 50 lits
- C) 80 lits
- D) 100 lits

Q438) Selon les données du registre national des cancers, les 3 premiers cancers les plus répandus sont :

- A) Cancer de la prostate, du col utérin et du sein
- B) Cancers du col utérin, du sein, et du poumon
- C) Cancers du sein, du colon et de la peau
- D) Cancers du sein, du poumon et du sang
- E) Cancers du col utérin, du sein et du rein

Q439) Selon les données du registre national des cancers, L'incidence standardisée du cancer chez les femmes est :

- A) 28,3 pour 100 000 femmes/an
- B) 67,5 pour 100 000 femmes/an
- C) 104,2 pour 100 000 femmes/an
- D) Aucune réponse n'est juste

Q440) Le renforcement et la diversification de l'offre de dépistage des personnes porteuses de l'infection VIH au Maroc vise qu'au moins :

- A) 20% puissent le savoir d'ici 2021
- B) 30% puissent le savoir d'ici 2021
- C) 50% puissent le savoir d'ici 2021
- D) 70% puissent le savoir d'ici 2021
- E) 90% puissent le savoir d'ici 2021

Q441) La stratégie d'action du PNPCC (2010-2019) est sous forme de mesures opérationnelles à entreprendre sur les domaines stratégiques suivants :

- A) Prévention
- B) Détection précoce
- C) Prise en charge diagnostique et thérapeutique
- D) Soins palliatifs

Q442) Selon la dernière enquête épidémiologique nationale, le pourcentage de la population marocaine âgée de 15 ans et plus souffre, ou a souffert, d'un trouble mental est de :

- A) 12%
- B) 23%
- C) 34%
- D) 48.8%**

Q443) Le pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus qui ont vécu un trouble dépressif au cours de leur vie, est de :

- A) 3,32%
- B) 11,3%
- C) 26.5%**
- D) 34,5%